

Au besoin

- Le Ministère publie des rapports d'information à l'intention des Canadiens sur la santé publique et la sécurité au Mexique. Les Renseignements consulaires aux voyageurs (RCV), publiés depuis 1993, avisent les Canadiens qu'ils peuvent être victimes d'actes criminels n'importe où dans ce pays. Le dernier rapport a été diffusé le 3 mars 1998.